

Cave coopérative.

Article dans "l'indépendant" du 9 novembre 1920.

"Une cave Coopérative étant en formation, MM. les Coopérateurs seraient désireux de connaître l'avis de MM. les entrepreneurs au sujet de la construction. Les plans et devis sont à leur disposition. On peut se présenter chez M. le Président pour tout renseignement."